GROUPE INDEX MULTIMEDIA

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 31 JANVIER 2013



En K€	Notes	31/01/2013 3	1/07/20
TIFS			
Goodwill	6	8 752	87
Autres immobilisations incorporelles	7	399	1 1
Immobilisations corporelles	8	252	
Actifs financiers non courants	9	83	
Actifs non courants		9 486	10 2
Clients	10	1 484	24
Créance d'impôt sur les sociétés	11	4	
Autres actifs courants	11	1 265	1 1
Actifs financiers courants	9	76	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	705	{
Actifs courants		3 534	47
Actifs destinés à être cédés			
TOTAL ACTIFS		13 020	15 0
Capital social émis Primes d'émission Réserves de conversion	13	1 346 3 775 (182)	1 3 13 2 (1
Autres réserves		223	
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société		(1 415)	(9.4
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		3 747	5 1
Participations ne conférant pas le contrôle		-	
Capitaux propres		3 747	5 1
Passifs financiers (part non courante)	16	_	
Provisions (part non courante)	15	1 655	2 '
Avantages au personnel	15	318	3
Impôts différés passifs			
Passifs non courants		1 973	2 4
Emprunts et passifs financiers (part courante)	16	792	8
Provisions (part courante)	15	111	1
Fournisseurs		4 588	43
Dette d'impôt sur les sociétés	17	150	•
Autres passifs courants	17	1 659	18
Passifs courants		7 300	73
Passifs destinés à être cédés		-	

Еп К€	Notes	31/01/2013 (6 mois)	31/12/2011 (6 mois) retraité *
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	23	2 729	5 147
Charges de marketing		(40)	(108)
Reversements aux partenaires		(496)	(1 301)
Autres achats et charges externes		(1 378)	(1 741)
Impôts et taxes		(47)	(95)
Charges de personnel	18	(1 332)	(1 204)
Dotations aux amortissements des immobilisations Incorporelles et corporelles		(189)	(649)
Dotations aux provisions		72	(216)
Dépréciation des goodwill	6	-	-
Licences et droits d'auteurs		(195)	(500)
Autres produits opérationnels		340	77
Autres charges opérationnelles		(41)	(117)
Résultat opérationnel		(577)	(707)
Coût de l'endettement financier brut		(7)	(16)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		18	54
Coût de l'endettement net		11	38
Autres produits financiers		1	1
Autres charges financières		(42)	(172)
Résultat financier		(30)	(133)
Résultat avant impôts des activités poursuivies		(607)	(840)
Impôts sur les résultats	19	(5)	605
Résultat après impôt des activités poursuivies		(611)	(235)
Résultat net des activités abandonnées	22	(804)	(398)
Résultat net		(1 415)	(633)
Dont attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société- mère		(1 415)	(633)
Dont attribuable aux participations ne conférant pas le contrôle		-	_
Résultat net par action revenant aux actionnaires de	14		
la société (en euro)	17		
- de base		-0,108	-0,048
- dilué Résultat par action revenant aux actionnaires de la	•	-0,108	-0,048
société (en euro), pour les opérations poursuivies	14		
- de base		-0,047	-0,018
- dilué		-0,047	-0,018

^{*} Retraité de la présentation des écarts actuariels suite à la révision de la norme IAS 19 et des activités abandonnées (cf. Note 22)

En K€	31/01/2013 (6 mois)	31/12/2011 (6 mois) retraité *
Résultat net consolidé	(1 415)	(633)
Autres éléments du résultat global reclassables ultérieurement en résultat net Profits (pertes) de la conversion des états financiers Effets d'impôt sur les autres éléments du résultat global reclassables	(39)	31
Autres éléments du résultat global imputés à titre définitif en résultat global Gains (pertes) actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi Effets d'impot sur les autres éléments du résultat global non reclassable	11	-
Autres éléments du résultat global (passés directement en capitaux propres)	(29)	31
Résultat global consolidé	(1 444)	(602)
Dont résultat global part des participations ne conférant pas le contrôle Dont résultat global attribuable aux propriétaires de la société	(1 444)	(602)

^{*} Retraité de la présentation des écarts actuariels suite à la révision des normes IAS 1 et IAS 19 (cf. Note 22)

En K€	Capital	Primes	Autres réserves	Actions propres	Réserves de conversion	Résultat net	Total attribuables aux propriétaires de la société	Participations ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 30/06/2011	1 346	56 093	(34 518)	(3 523)	(199)	(4 490)	14 709	-	14 709
Autres éléments du résultat global (passés directement en capitaux propres)					31		31	-	31
Résultat de la période						(633)	(633)	-	(633)
Résultat global consolidé	-	-	-	-	31	(633)	(602)	-	(602)
Augmentation de capital							-		-
Résultats s/ cessions d'actions propres			3	(3)			-		-
Affectation du résultat		(42 878)	38 388			4 490	-		-
Rachat / cession actions propres				(13)			(13)		(13)
Autres variations							-		-
Au 31/12/2011 retraité *	1 346	13 215	3 873	(3 539)	(168)	(633)	14 094	-	14 094
Au 31/07/2012	1 346	13 215	3 761	(3 508)	(142)	(9 479)	5 193	-	5 193
Autres éléments du résultat global (passés			11		(39)		(29)	_	(29)
directement en capitaux propres)					(55)		\ <i>'</i>		
Résultat de la période						(1 415)	(1 415)	-	(1 415)
Résultat global consolidé	-	-	11	-	(39)	(1 415)	(1 444)	-	(1 444)
Augmentation de capital							-		-
Résultats s/ cessions d'actions propres			(26)	26			-		-
Affectation du résultat		(9 440)	(39)			9 479	-		-
Rachat / cession actions propres				(3)			(3)		(3)
Autres variations							-		-
Au 31/01/2013	1 346	3 775	3 708	(3 485)	(182)	(1 415)	3 747	-	3 747

^{*} Retraité de la présentation des écarts actuariels suite à la révision de la norme IAS 19 (cf. Note 22)

Tableau de variation des flux de trésorerie

En K€	Notes	31/01/2013 (6 mois)	31/12/2011 (6 mois) retraité *
Résultat net des activités poursuivies		(611)	(235)
Variations des amortissements & provisions		(383)	632
Charges / (Produits) d'impôts		-	(4)
(Plus) ou moins value de cession		(138)	-
Charges financières		-	16
Marge brute d'autofinancement		(1 132)	409
Variation du besoin en fonds de roulement		848	552
Impôts (payés) / remboursés		-	_
Flux de trésorerie d'activité des activités abandonnées		(171)	(310)
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		(455)	651
Acquisitions d'immobilisations incornerelles	7	(40)	(22)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8	(49)	(22)
Acquisitions d'immobilisations corporelles Cessions d'immobilisations incorporelles	0	(1) 150	(10)
Remboursement Prêt INDEX HOLDING JAPAN	8	250	-
Variation nette des actifs financiers	8	38	327
Variation nette dets actils infanciers Variation nette dette / acquisition d'immobilisation	0	- 30	(40)
Flux de trésorerie d'investissement des activités abandonnées		(10)	(295)
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS		378	(40)
Rachats d'actions propres	13	(24)	(59)
Cessions d'actions propres	13	21	46
Remboursements d'emprunts	16	-	(57)
Emprunt remboursé à INDEX HOLDINGS JAPAN	16	(133)	-
Charges d'intérêts décaissées		-	(16)
Remboursement des avances sur financement des sociétés d'affacturage	16	-	(467)
Flux de trésorerie de financement des activités abandonnées		-	-
III -FLUX DE TRESORERIE LIES AUX FINANCEMENTS		(136)	(553)
IV - Incidence des variations des taux de change		(4)	4
V- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES POURSUIVIES (I + II+ III+ IV)		(36)	667
VI - FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES ABANDONNEES (I + II + III + IV)	22	(181)	(605)
VII – FLUX NETS DE TRESORERIE DE LA PERIODE (V + VI)		(217)	62
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture des activités poursuivies		810	458
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture des activités abandonnées		-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture des activités poursuivies	12	593	520
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture des activités abandonnées			
VARIATION DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE		(217)	62

^{*} Retraité de la présentation des écarts actuariels suite à la révision de la norme IAS 19 et des activités abandonnées (cf. Note 22)

SOMMAIRE

Note 1.	Informations générales	8
Note 2.	Principes comptables et méthodes d'évaluation	8
Note 3.	Faits marquants de la période	10
Note 4.	Evénements importants intervenus depuis le 31 janvier 2013	11
Note 5.	Périmètre de consolidation	12
Note 6.	Goodwill	12
Note 7.	Immobilisations incorporelles	12
Note 8.	Immobilisations corporelles	13
Note 9.	Actifs financiers non courants et courants	15
Note 10.	Créances clients	15
Note 11.	Autres actifs courants	16
Note 12.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	16
Note 13.	Capitaux propres	17
Note 14.	Résultat par action	19
Note 15.	Provisions	19
Note 16.	Passifs financiers	20
Note 17.	Autres passifs courants	21
Note 18.	Charges de personnel et effectifs	22
Note 19.	Impôts sur les résultats	22
Note 20.	Parties liées	23
Note 21.	Engagements et passifs éventuels	24
Note 22.	Information comparative	24
Note 23.	Information sectorielle	28

Note 1. Informations générales

Le groupe INDEX MULTIMEDIA est l'un des principaux fournisseurs de produits et services multimédia à destination du grand public et du monde de l'entreprise en France.

INDEX MULTIMEDIA est une société anonyme, cotée à la Bourse de Paris (Euronext Compartiment C) enregistrée et domiciliée en France.

Son siège social est situé au 36 rue Jacques Babinet à Toulouse.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 janvier 2013 ont été arrêtés le 26 avril 2013 par le Conseil d'Administration.

Sauf indication particulière, les informations financières sont exprimées en milliers d'euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

Note 2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Continuité d'exploitation

Index Multimédia a obtenu le 7 mars 2013 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde de la part du Tribunal de Commerce de Toulouse. Cette procédure nous permettra d'engager, sous la protection du Tribunal de Commerce, la renégociation de nos dettes liées à nos activités historiques et de relancer nos activités stratégiques telles que les services communautaires et le marketing mobile que nous déployons depuis le début de l'exercice en cours.

La procédure de sauvegarde est assortie d'une période d'observation de 6 mois.

Le Groupe est confiant sur le fait qu'un accord sera conclu dans le cadre de la procédure de sauvegarde.

Sur cette base, les comptes consolidés ont été établis en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, même si la Direction a retenu comme hypothèse la plus probable la réussite du plan de sauvegarde, il existe de fait une incertitude quant à sa conclusion et, en cas d'issue défavorable, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité de l'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

Base de préparation des états financiers

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe INDEX MULTIMEDIA au 31 janvier 2013 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

La devise de présentation des comptes consolidés et des notes annexes aux comptes est l'Euro.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Les normes et interprétations utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés intermédiaires au 31 janvier 2013 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels arrêtés au 31 juillet 2013 et disponibles sur le site internet d'INDEX MULTIMEDIA.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes, interprétations et amendements dont l'application est obligatoire pour la première fois sur les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier ou 1^{er} juillet 2012. Celles-ci portent sur :

- Amendement de la norme IFRS 7, relative à l'information à présenter dans le cadre de transferts d'actifs financiers et issu du règlement européen du 22 novembre 2011 (UE n°1205/2011) ;
- Amendement de la norme IAS 1, relative à la présentation des états financiers et à la présentation des autres éléments du résultat global et issu du règlement européen du 5 juin 2012 (UE n°475/2012) ;
- Amendement de la norme IAS 12, relative à l'impôt sur le résultat et issu du règlement européen du 11 décembre 2012 (UE n°1255/2012) ;

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact sur le résultat et la situation financière de la période.

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 31 janvier 2013 à l'exception de :

- Amendement à la norme IAS 19, relative aux avantages du personnel et issu du règlement européen du 5 juin 2012 (UE n°475/2012), portant principalement sur la suppression de la méthode du corridor et la comptabilisation directe des écarts actuariels en autres éléments du résultat global.

Les effets de l'application de la norme IAS 19 sur les états financiers comparatifs sont présentés en Note 22.

Dans une première analyse, le groupe n'attend pas d'effet sur son résultat et sa situation financière de l'application des autres normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 31 janvier 2013 notamment les normes relatives à la consolidation.

Enfin, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 31 Janvier 2013.

S'agissant de comptes intermédiaires, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation des comptes consolidés annuels. Ces notes doivent donc être complétées par la lecture des états financiers d'INDEX MULTIMEDIA publiés au titre de l'exercice clos au 31 Juillet 2012 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après :

- Calcul de l'impôt: la charge d'impôt sur le résultat au titre de la période est calculée au moyen du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total de l'exercice, c'est-à-dire en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux effectif moyen estimé pour l'exercice.
- Les ventes de la société ne sont pas saisonnières.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite, de la part de la direction, l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges et les informations relatives aux éléments d'actif et de passif éventuels.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances et certaines hypothèses concernent le futur.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour l'évaluation des goodwill, des autres immobilisations incorporelles, des provisions et des dépréciations. A ce titre, la direction d'INDEX MULTIMEDIA a analysé au 31 juillet 2012:

- Goodwill:

Compte tenu du contexte décrit dans les faits significatifs et dans les évènements intervenus postérieurement à la clôture, et d'une diminution de l'activité, un test de dépréciation sur les goodwill a été réalisé pour les comptes intermédiaires au 31 janvier 2013. Ce test n'a pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation (cf. Note 6).

- Actifs détenus sur CAT et ses partenaires (cf. Note 9) :

Les sociétés CAT et TAKTIL cédées en décembre 2010 par INDEX MULTIMEDIA ainsi que la société Génésis, acquéreur desdites sociétés, ont été placées en redressement judiciaire en date du 12 juin 2012.

Compte tenu de ces éléments, le montant total des créances et des prêts restant dû par ces trois sociétés a été entièrement provisionné dans les comptes du groupe au 31 juillet 2012.

- Provision sur contrôle fiscal:
 - Les estimations relatives au contrôle fiscal portant sur la période 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2008 n'ont pas changé au 31 janvier 2013 par rapport au 31 juillet 2012 (cf. Note 17).
- Une estimation relative au litige avec un fournisseur présentée en Note 3 a été effectuée après analyse des risques avec les conseils de la société.

Note 3. Faits marquants de la période

Litige avec un fournisseur

Le tribunal de commerce de Paris a condamné la société à verser 1 586 K€ à la société Call Expert en décembre 2012 avec exécution provisoire. La société a fait appel de ce jugement et en application de l'article 524 du code de procédure civile, la société Index Multimédia a saisi le Premier Président de la Cours d'Appel de Paris. Ce dernier a, par ordonnance du 4 janvier 2013, limité partiellement l'exécution provisoire en la cantonnant à la seule somme de 559 728 €. La société Call Expert a procédé à des saisies attribution afin d'obtenir le paiement de cette somme. Index Multimédia a lancé auprès du Juge de l'Exécution du Tribunal de Commerce de Toulouse une action afin d'obtenir l'annulation des saisies opérées pour vice de forme et obtenir un étalement de paiement. Une provision à hauteur de 800 K€ avait été enregistrée initialement en 2009. La provision a été reprise à hauteur de 468 K€ pour être présentée en dette fournisseur à hauteur de 560 K€ TTC (soit 468 K€ HT) ; le solde de la provision soit 332 K€ a été maintenu en provision pour risques et charges dans les comptes du 31 janvier 2013.

Litige CAT, Taktil et Génésis

Le 12 juin 2012, les sociétés GENESIS, CAT et Taktil ont été placées en redressement judiciaire. Le 9 novembre 2012, les organes de procédure collective de ces trois sociétés ont assigné la société Index Multimédia en extension de procédure collective devant le Tribunal de Commerce de Toulouse. Le 20 novembre 2012, les sociétés GENESIS, CAT et Taktil ont été placées en liquidation judiciaire.

La société Index Multimédia a étudié attentivement avec ses avocats cette assignation qu'elle conteste totalement et estime que cette action en extension, telle qu'elle a été introduite et est motivée à ce stade de la procédure, a très peu de chance de prospérer.

Dans ce contexte, la société Index Multimédia n'a pas constitué de provision dans les comptes au 31 janvier 2013.

Subsidiairement, nous vous indiquons qu'Index Multimédia avait au préalable assigné GENESIS et CAT le 10 mai 2012 afin d'obtenir de ces deux sociétés le paiement des créances et prêts échus à cette date pour un montant de 756 K€. Ces créances sont dépréciées à 100%.

Lancement des produits Kizuna Factory

Le 6 décembre 2012, Index Multimédia a lancé sa gamme de produits mobiles marketing appelé « Kizuna Factory ». Ces nouveaux produits s'inscrivent dans le plan stratégique « IMM 2015 » détaillé lors de la

présentation SFAF du 12 avril 2012. Ils visent à renforcer l'offre commerciale groupe sur le segment du Digital.

Contrôle fiscal en cours

La société Index Multimédia fait l'objet depuis le 10/08/2012 d'un contrôle fiscal portant sur les exercices clos le 30 juin 2009, 2010 et 2011. Le contrôle fiscal est toujours en cours.

La société 1,2,3 Multimedia Ltd, filiale à 100% d'Index Multimédia, fait l'objet d'un contrôle fiscal. Ce contrôle a débuté le 8 janvier 2013 et porte sur les exercices clos le 31 décembre 2003, 2004 et le 30 juin 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011.

Ce contrôle fait suite à la perquisition de la brigade financière intervenue le 4 octobre 2011 suite à deux ordonnances émises par les Tribunaux de Grande Instance de Toulouse et de Paris concernant des présomptions envers la filiale 1,2,3, Multimedia Ltd qui se serait soustraite aux déclarations et au paiement de l'impôt société et de la taxe sur la valeur ajoutée. Cette filiale domiciliée au Royaume-Uni a effectué les formalités de déclaration et de paiement de ces éléments aux autorités anglaises.

Arrêt de l'activité « Jeux en ligne »

La société a décidé de se recentrer sur ces activités à plus forte valeur ajoutée (services communautaires et activités BtoB). Par conséquent, elle a décidé de se désengager de l'activité Jeux en ligne. Les immobilisations liées à cette activité ont été mises au rebut.

Conformément à la norme IFRS5, l'incidence sur le compte de résultat de l'activité a été isolée pour faire apparaître sur une ligne distincte le résultat des activités abandonnées. Ce résultat s'élève à (804) K€. Le compte de résultat du semestriel 2011/2012 a également été retraité afin d'assurer une comparabilité des données.

Sortie de périmètre

L'assemblée générale en date du 4 décembre 2012 a décidé de la liquidation de la filiale marocaine Clever Technologies.

Note 4. Evénements importants intervenus depuis le 31 janvier 2013

Ouverture d'une procédure de sauvegarde

Index Multimédia a obtenu le 7 mars 2013 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde de la part du Tribunal de Commerce de Toulouse. Cette procédure nous permettra d'engager, sous la protection du Tribunal de Commerce, la renégociation de nos dettes liées à nos activités historiques et de relancer nos activités stratégiques telles que les services communautaires et le marketing mobile que nous déployons depuis le début de l'exercice en cours.

La procédure de sauvegarde est assortie d'une période d'observation de 6 mois.

La cotation de notre titre, conformément à la règlementation en vigueur, a été suspendue depuis cette date.

Mise en place d'un plan de restructuration

Dans le cadre de l'élaboration de son plan de sauvegarde, Index Multimédia a entamé, le 21 mars 2013, un plan de restructuration par la communication au comité d'entreprise d'un dossier d'information et de consultation sur un projet de plan de licenciement économique collectif relatif à 25 personnes.

Note 5. Périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation

Les entités comprises dans le périmètre de consolidation au 31 janvier 2013 sont les suivantes :

Entités	Pays	% Intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation
INDEX MULTIMEDIA	France	100,00%	100,00%	Sté mère
123 MULTIMEDIA Limited	Grande-Bretagne	100,00%	100,00%	I.G.
TMC	France	100,00%	100,00%	I.G.

Évolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation a évolué entre le 31 juillet 2012 et le 31 janvier 2013 de la manière suivante :

Société	Pays	% Intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation	Évolution
CLEVER TECHNOLOGIES	Maroc	99,87%	99,87%	I.G.	Liquidation

Note 6. Goodwill

Le goodwill a été affecté aux différentes UGT définies par le Groupe selon la nouvelle organisation en vigueur au 1^{er} juillet 2010.

Au 31 janvier 2013 les goodwill s'établissent comme suit :

En K€	Valeur brute au 31/01/2013	Cumul dépréciation 31/01/2013	Valeur nette au 31/01/2013
UGT « Indirect sales »	10 731	(6 655)	4 076
UGT « Community services »	8 507	(3 831)	4 676
UGT « B2O »	9 923	(9 923)	-
UGT totalement dépréciées	47 177	(47 177)	_
Total	76 338	(67 586)	8 752

Compte tenu des éléments présentés en Notes 3 et 4, et d'une diminution de l'activité, un test de dépréciation sur les goodwill a été réalisé pour les comptes intermédiaires au 31 janvier 2013. Les résultats du test de dépréciation au 31 janvier 2013 n'ont pas conduit à constater de dépréciation.

Note 7. Immobilisations incorporelles

Les variations de la période des immobilisations incorporelles sont présentées ci-dessous :

	Logiciels et droits assimilés	Relations contractuelles	Autres immobilisations incorporelles (2)	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	4 230	9 896	1 403	15 529
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(3 314)	(9 896)	(1 217)	(14 427)
Valeurs nettes à l'ouverture	916	-	186	1 102
Acquisitions	1		58	59
Cessions	23		(34)	(11)
Ecart de conversion				-
Variations de périmètre				-
Mises au rebut (1)	(909)		(944)	(1 853)
Valeurs brutes à la clôture	3 345	9 896	483	13 724
Amortissements et provisions Cessions Écart de conversion	(751)			(751) - -
Variations de périmètre				_
Mises au rebut (1)	909		944	1 853
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(3 156)	(9 896)	(273)	(13 325)
Activités destinées à être cédées	-	-	-	-
Valeurs nettes à la clôture	189	-	210	399
dont actifs en location financement	-	-	-	-

- (1) Les mises au rebut correspondent principalement aux immobilisations liées à la BU jeux en ligne (909 K€) suite à l'arrêt de cette activité, ainsi qu'au projet Oshokuji navi qui a été abandonné.
- (2) Les frais activables concernent essentiellement :
 - Des coûts de développement de nouvelles fonctionnalités SNS pour le site tchatche.com;
 - Des coûts de développement pour les projets Mission Gate, Pandora Saga, Oshokujinavi, Planete SMS, Western Saga et Kizuna Tag.

Certaines fonctionnalités n'ayant pas encore été déployées, les coûts y afférant sont enregistrés en immobilisations incorporelles en cours. Les immobilisations en cours se composent principalement au 31 janvier 2013 de Kizuna Tag pour 24 K€, Western Saga pour 10 K€ et Planet SMS pour 6 K€, les autres immobilisations incorporelles étant des Noms de domaines et droits assimilés.

Note 8. Immobilisations corporelles

Les variations de la période des immobilisations corporelles sont présentées ci-dessous :

En K€	Installation Techniques, Matériel & outillage	Autres Immobilisations Corporelles	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	2 410	1 716	4 126
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(2 393)	(1 425)	(3 818)
Valeurs nettes à l'ouverture	17	291	310
Acquisitions	1	10	11
Cessions			-
Ecart de conversion			
Variations de périmètre			-
Mises au rebut (1)	(941)	(200)	(1 141)
Valeurs brutes à la clôture	1 470	1 526	2 996
Amortissements	(9)	(59)	(68)
Dépréciations suite à test de valeur			
Cessions			-
Ecart de conversion Variations de périmètre			-
Mises au rebut (1)	941	200	1 141
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(1 461)	(1 284)	(2 745)
Activités destinées à être cédées	-	-	-
Valeurs nettes à la clôture	9	242	252
dont actifs en location financement	_	_	

⁽¹⁾ Les mises au rebut sont consécutives à un inventaire physique effectué en novembre 2012 sur le matériel informatique.

Note 9. Actifs financiers non courants et courants

Les variations de la période des actifs financiers non courants sont présentées ci-dessous :

En K€	31/07/2012	Augmentations	Remboursements / Cessions	Reclassemen	Actualisat.	Dépréciati on	31/01/2013
Prêts et créances (1)	447	16	(304)	-			159
Autres actifs financiers sur cessions	0	-	-		-	-	0
Total brut	447	16	(304)	-			159
Provisions sur titres de participations dans des sociétés non consolidées	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers	448	16	(304)	-			159
- dont Part courant	344	-	-	(268)	-		76
- dont Part non courante	104	16	(304)	268	-		83

- 1) Suite à la mise en redressement judiciaire de la société CAT, l'ensemble des créances sur cette société a été déprécié au 31 juillet 2012. A l'issue de cette dépréciation et suite au remboursement de 250 K€ du prêt à Index Corporation, les actifs financiers courants et non courants se décompose :
 - a. TVA récupérable de 116 K€ ;
 - b. Dépôts et cautionnements versés de 40 K€;
 - c. Autres actifs pour 3 K€;

Note 10. Créances clients

Le poste clients a évolué comme suit :

En K€	31/01/2013	31/07/2012
Créances clients brutes (1)	3 629	4 602
Dépréciations (2)	(2 145)	(2 200)
Créances clients nettes	1 484	2 402

- (1) Il n'existe pas au 31 janvier 2013 et au 31 juillet 2012 de créances France Télécom cédées à la société d'affacturage Natixis Factor.
- (2) Dont CAT pour 617 K€, Wisetrade pour 335 K€ et Skykitt pour 229 K€, et 682 K€ relatif à des créances antérieures à 2007. Les variations de la période sont une reprise de 68 K€ liée à la sortie de Clever.

La ventilation par antériorité des créances clients et des dépréciations correspondantes s'effectue de la manière suivante :

En K€	31/01/2013	Non échues	A moins de trois mois	De trois à six mois		A plus de neuf mois
Créances clients brutes	3 629	1 474	104	161	224	1 668
Dépréciations	(2 145)	(132)	(33)	(146)	(193)	(1 641)
Créances clients nettes	1 484	1 342	70	15	31	27

Note 11. Autres actifs courants

Le détail des autres actifs courants est présenté ci-dessous :

En K€	31/01/2013	31/07/2012
Créance d'impôt sur les sociétés	4	22
Créances fiscales	905	830
Créances sociales	-	6
Avances et acomptes versés	128	129
Charges constatées d'avance	232	201
Total Autres actifs courants	1 265	1 168

Note 12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se décomposent comme suit :

En K€	31/01/2013	31/07/2012
Valeurs Mobilières de Placement	17	494
Disponibilités	688	354
Trésorerie et équivalents de trésorerie bruts	705	847
Découverts & Concours bancaires courants	(113)	(38)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	593	809

Les valeurs mobilières de placements sont composées de Sicav monétaires sur un marché liquide à risque faible.

Note 13. Capitaux propres

Capital social

Le capital au 31 janvier 2013 s'établit à 1 346 K€, divisé en 13 456 570 actions d'une valeur nominale de 0,10 euros.

Toutes les actions bénéficient d'un droit de vote simple.

Le nombre d'actions en circulation au 31 janvier 2013 s'établit comme suit :

	31/01/2013 (6 mois)	31/07/2012 (12 mois)
Nombre d'actions ordinaires en circulation à l'ouverture	13 140 248	13 162 061
Augmentation de capital	-	
Amortissement de capital	-	-
Variations des actions propres	(5 898)	(21 813)
Nombre d'actions en circulation à la clôture	13 134 350	13 140 248

Primes liées au capital social

L'Assemblée Générale du 30 janvier 2013 a décidé pour les comptes annuels d'INDEX MULTIMEDIA d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 Juillet 2012, soit (9 440) K€ sur les primes d'émission, de fusion, d'apport.

Actions propres

Au 31 janvier 2013, la société INDEX MULTIMEDIA détient un portefeuille d'actions propres composé de 322 220 actions.

Les actions propres sont présentées en diminution des capitaux propres consolidés au 31 janvier 2013 pour une valeur de 3 485 K€.

Le nombre d'actions propres a évolué comme suit :

	Nombre
Nombre d'actions propres au 31 juillet 2012	316 322
Acquisitions de l'exercice	47 498
Cessions de l'exercice	41 600
Annulations de l'exercice	-
Nombre d'actions propres au 31 janvier 2013	322 220

La cotation du titre a été suspendue suite à la procédure de sauvegarde (cf. Note 4).

Dividendes

La société INDEX MULTIMEDIA n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 Juillet 2012.

Paiements en actions

Autorisation d'un programme d'option de souscription et d'option d'achat jusqu'à 5 % du capital

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier 2013, le Conseil d'Administration a autorisé à attribuer aux salariés et mandataires sociaux d'INDEX MULTIMEDIA des :

- options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital et/ou
- options donnant droit à l'achat d'actions acquises par la société dans les conditions légales.

L'opération se déroulerait de la manière suivante :

- Maximum du capital du Groupe alloué aux salariés et aux mandataires sociaux : 5%;
- Maximum de détention du capital du Groupe par personne pouvant bénéficier de cette allocation : 10%;
- Prix de souscription des actions : il ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des cours côtés de l'action de la société sur l'Eurolist d'Euronext lors des vingt séances de bourse précédant le jour où les options de souscription seront consenties ;
- Prix d'achat des actions : il ne pourra être inférieur à 80% du cours moyen d'achat des actions détenues par de la société ;
- Durée d'exercice maximal : huit ans ;
- Les actionnaires renoncent de plein droit à leur droit préférentiel de souscription.

Lors de cette dernière assemblée générale, une délégation de 36 mois a été donnée par l'assemblée générale au conseil d'administration pour attribuer ces options, soit jusqu'au 30 janvier 2016.

A ce jour, le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette autorisation d'attribution.

Cette autorisation reprend les mêmes conditions que l'autorisation donnée au conseil d'administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2009, et dont la délégation s'est échue au 30 janvier 2013 sans utilisation jusqu'à cette date.

• Autorisation d'un programme de réduction de capital à hauteur de 10% par voie d'annulation des actions propres

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier 2013, le Conseil d'Administration a été autorisé à racheter les propres actions de la société INDEX MULTIMEDIA, puis à annuler les actions auto-détenues, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital social.

Lors de cette dernière assemblée générale, une délégation de 26 mois a été donnée par l'assemblée générale au conseil d'administration pour réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues, soit jusqu'au 31 mars 2015.

A ce jour, le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette autorisation d'attribution.

Autorisation d'un programme d'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un Plan Epargne d'Entreprise

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier 2013, le Conseil d'Administration a été autorisé à procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un Plan Epargne d'Entreprise (PEE). L'augmentation de capital est au maximum de 30 K€ et peut être réalisée en une ou plusieurs fois.

Lors de cette dernière assemblée générale, une délégation de 26 mois a été donnée par l'assemblée générale au conseil d'administration pour attribuer ces options, soit jusqu'au 31 mars 2015.

A ce jour, le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette autorisation d'attribution.

Note 14. Résultat par action

Les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action pour l'ensemble des activités sont les suivantes :

	31/01/2013 (6 mois)	31/12/2011 (6 mois)
Résultat net pour les opérations poursuivies, part du Groupe	(611)	(235)
Résultat net pour les opérations abandonnées, part du Groupe	(804)	(398)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	13 134 333	13 157 935
Effet de la dilution des actions attribuées gratuitement (1)	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	13 134 333	13 157 935
Résultat par action de base (en euro) pour les opérations poursuivies	-0,047	-0,018
Résultat par action de base (en euro) pour les opérations abandonnées	-0,061	-0,030
Résultat par action de base (en euros) total	-0,108	-0,048
Résultat par action dilué (en euros) total	-0,108	-0,048

(1) Aucun instrument dilutif n'a été émis à ce jour (cf. Note 13).

Note 15. Provisions

Provisions pour engagements de retraite

Les avantages au personnel provisionnés au 31 janvier 2013 concernent les indemnités conventionnelles de départ à la retraite des salariés des sociétés françaises du Groupe.

La provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève au 31 janvier 2013 à 318 K€ (contre 308 K€ au 31 juillet 2012).

Autres provisions

Les variations des autres provisions se décomposent comme suit :

	Provi	Provisions pour litiges				
En K€	Litiges commerciaux	Litiges sociaux	Autres litiges	provisions pour litiges	Autres provisions	Total
Valeurs à l'ouverture 31/07/2012	1 235	1 000	48	2 284	73	2 357
Dotations	24			24		30
Reprises utilisées	(486)	(4)	(21)	(511)	(21)	(532)
Reprises non utilisées	(5)	(57)	(27)	(89)		(89)
Écart de conversion				-	-	-
Variations de périmètre				-	-	-
Autres variations		-	-	-		-
Valeurs à la clôture 31/01/2013	768	939	-	1 707	58	1 766
- dont part courante	21	90		111		111
- dont part non courante	747	850	-	1 597	58	1 655

Les dotations et reprises des provisions sont présentées en résultat opérationnel.

Les provisions sont principalement constituées de :

- litiges commerciaux:
 - 1. Litige commercial de 332 K€ au titre d'une résiliation anticipée en mai 2008 d'un contrat auprès d'un prestataire. Une provision a été comptabilisée à hauteur de 800 K€ au 31 décembre 2009. Suite au jugement en 1ère instance (cf. Note 3 « Litige avec un fournisseur »), la provision a été reprise à hauteur de 468 K€ et une dette fournisseur a été constatée à hauteur de 560 K€ (soit 468 K€ HT).
 - 2. Litige commercial de 271 K€ avec des affiliés micro paiements relatifs à des transactions de 2009. Il n'existe pas de variation sur la période.
- litiges sociaux dont 848 K€ relatifs à 3 litiges prud'homaux.

Note 16. Passifs financiers

Les variations des passifs financiers de la période sont présentées ci-dessous :

en K€	Dettes sur location financement	Prêt Index Holdings Japon (1)	Affacturage (2)	Concours bancaires	Total
Valeurs à l'ouverture 31/07/2012	-	811	-	38	849
Augmentation Diminution Variation Autres variations	-	(133)		75	75 (133) - -
Valeurs à la clôture 31/01/2013	-	678	-	113	792
- dont part courante - dont part non courante		678 -		113	792 -

(1) INDEX CORPORATION (ex-INDEX HOLDING JAPON) a accordé un prêt à INDEX MULTIMEDIA, d'un montant de 1 000 milliers d'euros, remboursable en 36 mensualités du 31 octobre 2010 jusqu'au 31 juillet 2013, au taux de 2,257%. Les modalités de remboursement du prêt ont été renégociées dans un avenant signé le 31 août 2011 qui suspendait jusqu'en février 2012 les paiements. Un nouvel avenant sur l'échéancier de remboursement a été signé en juillet 2012 différant le remboursement à compter 30 septembre 2012 et jusqu'au 31 juillet 2013.

L'échéancier des dettes financières par flux de décaissements futurs est présenté ci-dessous :

	Moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes sur location financement	-	-	-	-
Prêt Index Holdings Japon	678	-		678
Affacturage	-	-	-	-
Autres passifs financiers	113	-	-	113
Total	792	-	-	792

L'endettement financier est présenté ci-dessous :

en K€	31/01/2013 (6 mois)	31/07/2012 (13 mois)
Dettes financières	(792)	(849)
Disponibilités	705	847
Endettement financier net	(87)	(2)

Note 17. Autres passifs courants

Les autres passifs courants se détaillent comme suit :

en K€	31/01/2013	31/07/2012
Dettes d'impôt sur les sociétés (1)	150	150
Avances et acomptes reçus	-	-
Dettes sociales	728	690
Dettes fiscales	672	794
Produits constatés d'avance	132	222
Autres passifs courants	127	123
Total autres passifs courants	1 659	1 829

(1) Contrôle fiscal au titre de la comptabilité portant sur la période allant du 01/07/05 au 30/06/08 La société INDEX MULTIMEDIA a reçu au cours du mois de décembre 2009, une notification de redressement relative aux exercices clos les 30 juin 2006, 2007 et 2008 et portant sur le non dépôt d'imprimés fiscaux concernant l'état de suivi du mali technique mentionné à l'article 1763-I-e du Code General des Impôts conduisant à une amende de 5% du montant du mali technique pour chaque exercice soit au total 8 123 184 euros.

Il est établi que l'absence de production de ce document n'a entrainé aucune conséquence dommageable pour le Trésor Public s'agissant d'une omission de pure forme.

La société qui conteste ce redressement, a proposé une somme de 150 K€ le 5 avril 2010.

Suite aux derniers échanges avec l'administration fiscale et à une analyse de ses conseils juridiques, la direction d'INDEX MULTIMEDIA estime pouvoir résoudre ce risque fiscal sous forme transactionnelle à hauteur d'un montant qui ne devrait pas excéder 150 K€. La direction a par conséquent décidé de reprendre la provision de 1 600 K€ sur l'exercice clos au 31 juillet 2012. L'évaluation du risque n'ayant pas changé, la direction a conservé une provision de 150 K€ au 31 janvier 2013.

Note 18. Charges de personnel et effectifs

La ventilation des charges de personnel se présente comme suit :

en K€	31/01/2013 (6mois)	31/12/2011 (6 mois)
Salaires et traitements	899	775
Charges sociales	433	429
Total	1 332	1 204

Note 19. Impôts sur les résultats

Charges d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit au 31 janvier 2013 :

en K€	31/01/2013 (6 mois)	31/12/2011 (6mois)
Impôts exigibles	(5)	605
Impôts différés	-	-
Total	(5)	605

en K€	31/01/2013 (6 mois)	
Créances sur impôts courants	4	22
Créances sur impôts non courants	-	-
Dettes sur impôts courants	150	150

Déficits reportables disponibles

Les déficits disponibles non activés au 31 juillet 2012 s'élevaient à 12 743 K€, soit un montant d'impôt différé non comptabilisé de 4 387 K€ au taux de 34,43%.

Rémunérations des principaux dirigeants

Au 31 janvier 2013, les rémunérations et avantages attribués aux principaux dirigeants sont les suivants :

Rémunération des principaux dirigeants	31/01/2013 (6 mois)	31/07/2012 (13 mois)
Salaires et autres avantages à court terme	104	308
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres rémunérations		1
Indemnités de fin de contrat		
Paiement en actions		
Jetons de présence	1	1
Total	105	310

Les mandataires sociaux de la société contrôlante ne sont pas rémunérés par INDEX MULTIMEDIA pour les mandats sociaux exercés dans cette dernière.

Autres transactions avec les parties liées

La société INDEX MULTIMEDIA fait partie du périmètre de consolidation de son actionnaire principal INDEX EUROPE HOLDINGS Limited (43,7%). Cette dernière fait elle-même partie du groupe japonais INDEX CORPORATION qui détient également une participation directe dans INDEX MULTIMEDIA à hauteur de 36,89%.

La société mère d'INDEX MULTIMEDIA s'est engagée par courrier du 9 novembre 2012 à soutenir les besoins de sa filiale jusqu'au 31 juillet 2013.

Les transactions réalisées avec les parties liées, c'est-à-dire entre INDEX MULTIMEDIA et ses filiales avec d'une part INDEX CORPORATION et d'autre part INDEX EUROPE HOLDINGS Limited sont les suivantes:

en k€	INDEX HOLDINGS et ses filiales (hors groupe Index Multimedia) 31 Janvier 2013	INDEX HOLDINGS et ses filiales (hors groupe Index Multimedia) 31 Juillet 2012	
Créances clients et comptes rattachés	30	28	
Autres actifs non courant	-	250	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(362)	(271)	
Autres dettes	(681)	(818)	
Total éléments de l'état de la situation financière	(1 013)	(812)	
Intérêts financiers	(8)	(22)	
Produits financiers	1	4	
Prestations diverses	(165)		
Total éléments du compte de résultat	(172)	(256)	

Note 21. Engagements et passifs éventuels

Dans le cadre de la cession des parts sociales des filiales Option Images et Cell Broadcast Africa, INDEX MULTIMEDIA garantit le passif fiscal et social pour les engagements antérieurs au 31 décembre 2006 de ces filiales. A ce titre, une provision sur litige social de 58 K€ constituée au 30 juin 2010 a été maintenue dans les comptes au 31 janvier 2013.

Dans le cadre de la cession des parts sociales des filiales CAT et TAKTIL, INDEX MULTIMEDIA garantit jusqu'au 31 décembre 2012 le passif du 30 novembre 2010. Au titre de la garantie fiscale, douanière et sociale, la garantie expire le jour des prescriptions légales applicables à l'exercice social garanti clos le 30 juin 2010.

Note 22. Information comparative

Application anticipée de la norme IAS 19 révisée et retraitement des rémunérations des administrateurs

Le Groupe a décidé d'appliquer par anticipation à partir des comptes arrêtés au 31 juillet 2012 la norme IAS 19 révisée relatif aux avantages du personnel et issu du règlement européen du 5 juin 2012 (UE n°475/2012). Les principaux changements apportés par la révision de la norme IAS 19 sont la suppression de la méthode du corridor et la comptabilisation des écarts actuariels directement en autres éléments du résultat global et non plus en résultat net.

L'application par anticipation de la norme IAS 19 révisée implique le retraitement des écarts actuariels pour la période comparative au 31 décembre 2011 des états du compte de résultat, du résultat global et du tableau des flux de trésorerie.

Le passage de ces états financiers publiés au 31 décembre 2011 aux états financiers retraités est présenté ci-dessous.

Activités abandonnées

Dans le cadre de sa réorganisation, le Groupe a décidé en mars 2013 de procéder à l'abandon de l'activité « Jeux en ligne ».

Compte tenu de cette décision, les états financiers intermédiaires au 31 janvier 2013 et la période comparative présentée ont été retraités conformément à la norme IFRS 5 relative aux activités abandonnées :

- (1) Les actifs relatifs à l'activité « Jeux en ligne » ont été mis au rebut dans l'état de la situation financière au 31 janvier 2013. L'état de la situation financière au 31 juillet 2012 n'a pas été retraité conformément à IFRS 5.
- (2) L'ensemble des transactions relatives à l'activité « Jeux en ligne » a été regroupé sur la ligne du compte de résultat intitulée « Résultat net des activités abandonnées » ;
- (3) L'ensemble des flux de trésorerie relatifs à l'activité « Jeux en ligne » a été regroupé sur la ligne du tableau des flux consolidé de trésorerie « Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées ».

Le passage des états financiers publiés pour la période comparative aux états retraités est présenté cidessous.

Résultat net des activités abandonnées au compte de résultat

En K€	31/01/2013 (6 mois)	31/12/2011 (6 mois) retraité *
Produits des activités abandonnées	46	55
Charges des activités abandonnées (1)	(850)	(453)
Résultat avant impôt des activités abandonnées	(804)	(398)
Produit / (Charge) d'impôt sur le résultat des activités abandonnées	-	
Résultat net des activités abandonnées	(804)	(398)
Résultat de cession des activités abandonnées	-	-
Produit / (Charge) d'impôt sur le résultat de cession des activités abandonnées	-	-
Résultat des activités abandonnées ou en cours de cession	(804)	(398)

(1) dont (478) K€ de dépréciation complémentaire suite à l'abandon de l'activité ;

Retraitement du Compte de résultat au 31 décembre 2011

En K€	31/12/2011 (6 mois) publié	IAS 19	Activités abandonnées	31/12/2011 (6 mois) retraité
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	5 202	-	(55)	5 147
Charges de marketing	(161)	-	53	(108)
Reversements aux partenaires	(1 301)	-	-	(1 301)
Autres achats et charges externes	(1 943)	77	125	(1 741)
Impôts et taxes	(98)	-	3	(95)
Charges de personnel (1)	(1 300)	(77)	173	(1 204)
Dotations aux amortissements des immobilisations Incorporelles et corporelles	(735)	-	86	(649)
Dotations aux provisions	(216)	-	-	(216)
Dépréciation des goodwill	-	-	-	-
Licences et droits d'auteurs	(513)	-	13	(500)
Autres produits opérationnels	77	-	-	77
Autres charges opérationnelles	(117)	-	-	(117)
Résultat opérationnel	(1 105)	-	398	(707)
Coût de l'endettement financier brut	(16)	-	-	(16)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	54	-	-	54
Coût de l'endettement net	38	-	-	38
Autres produits financiers	1	-	-	1
Autres charges financières	(172)	-	-	(172)
Résultat financier	(133)	-	-	(133)
Résultat avant impôts des activités poursuivies	(1 238)	-	398	(840)
Impôts sur les résultats	605	-	-	605
Résultat après impôt des activités poursuivies	(633)	-	398	(235)
Résultat des activités abandonnées ou en cours de cession	-	-	(398)	(398)
Résultat net	(633)	0	0	(633)

1) Les rémunérations des administrateurs payées par INDEX CORPORATION et refacturées à INDEX MULTIMEDIA sont désormais présentées en charges de personnel pour une meilleure lisibilité des comptes.

Retraitement de l'Etat du résultat global au 31 décembre 2011

En K€	31/12/2011 (6 mois) publié	IAS 19	Activités abandonnées	31/12/2011 (6 mois) retraité
Résultat net consolidé	(633)	-		(633)
Autres éléments du résultat global reclassables ultérieurement en résultat net	-			-
Profits (pertes) de la conversion des états financiers Effets d'impôt sur les autres éléments du résultat global reclassables	31		 	31
Autres éléments du résultat global imputés à titre définitif en résultat glob. Gains (pertes) actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	-		· -	- -
Effets d'impot sur les autres éléments du résultat global non reclassable	-			-
Autres éléments du résultat global (passés directement en capitaux propres)	31	-		31
Résultat global consolidé	(602)	-		(602)

Tableau de variations des flux de trésorerie au 31 décembre 2011

En K€	31/12/2011 (6 mois) publié	IAS 19	Activités abandonnées	31/12/2011 (6 mois) retraité
Résultat net des activités poursuivies	(633)	-	398	(235)
Variations des amortissements & provisions	720	-	(88)	632
Charges / (Produits) d'impôts	(4)	-	-	(4)
(Plus) ou moins value de cession	-	-	-	-
Charges financières	16	-	-	16
Marge brute d'autofinancement	99	-	310	409
Variation du besoin en fonds de roulement	552	-	-	552
Impôts (payés) / remboursés	-	-	-	-
Flux de trésorerie d'activité des activités abandonnées	-	-	(310)	(310)
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	651	-	-	651
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(317)	-	295	(22)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(10)	_	-	(10)
Cessions d'immobilisations corporelles	-	_	_	-
Variation nette des actifs financiers	327	_	-	327
Variation nette dette / acquisition d'immobilisation	(40)	-	-	(40)
Flux de trésorerie d'investissement des activités abandonnées	-	-	(295)	(295)
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS	(40)	-	-	(40)
Deshate d'actions propres	- (E0)	-	-	(EO)
Rachats d'actions propres	(59) 46	-	-	(59) 46
Cessions d'actions propres Remboursements d'emprunts	(57)	-	-	(57)
Prêt remboursé à INDEX HOLDINGS JAPAN	(57)	-	-	(57)
Charges d'intérêts décaissées	(16)	_	-	(16)
Remboursement des avances sur financement des sociétés d'affacturage	(467)	_	-	(467)
Flux de trésorerie de financement des activités abandonnées	(407)		_	(407)
III -FLUX DE TRESORERIE LIES AUX FINANCEMENTS	(553)	-	-	(553)
	-	-	-	(000)
IV - Incidence des variations des taux de change	4	-	-	4
V- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES POURSUIVIES (I + II+ III+ IV)	62	-	605	667
VI - FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES ABANDONNEES OU EN COURS DE CESSION (I + II + III + IV)	-	-	(605)	(605)
VII – FLUX NETS DE TRESORERIE DE LA PERIODE (V + VI)	62	-	-	62
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture des activités poursuivies	458		-	458
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture des activités abandonnées	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture des activités poursuivies	520	_	_	520
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture des activités abandonnées	-	-	-	-
VARIATION DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	62	-	-	62

Note 23. Information sectorielle

A partir du 1^{er} juillet 2010, l'activité du Groupe se décline en six secteurs opérationnels retenus pour les besoins du reporting interne :

- Bien Etre (nette de l'apport à la société CAT) ;
- Grand Public (nette de l'apport à la société CAT) ;
- Online Games (jeux en ligne);
- Indirect sales (Ventes indirectes);
- Community services (Services Communautaires);
- B2O (Business to operators).

Le groupe a décidé d'abandonner l'activité Online Game « Jeux en ligne » depuis mars 2013.

La répartition du chiffre d'affaires et de la Marge Brute réalisée par chaque secteur opérationnel est la suivante :

(K€)								
						Total		
	Services	Activité BtoO	Indirect		Grand	activités	Jeux en	
31/01/2013 (6 mois)	communautaires	(Opérateurs)	Sales	Bien-Être	Public	conservées	ligne	Total
Chiffre d'affaires	864	589	889	344	42	2 728	46	2 774
Marge brute	852	577	413	313	37	2 192	44	2 236
En % du CA	98,61%	97,96%	46,46%	90,99%	88,10%	80,35%	95,65%	80,61%
Marge Directe Nette	730	406	168	238	34	1 576	-30	1 546
En % du CA	84,49%	68,93%	18,90%	69,19%	80,95%	57,77%	NA	55,73%

(K€)								
31/12/2011 (6 mois)	Services communautaires	Activité BtoO	Indirect Sales	Bien-Être	Grand Public	Total activités conservées	Jeux en ligne	Total
Chiffre d'affaires	1 226	1 201	2 173	430	118	5 148	55	5 203
Marge brute	1 209	1 068	987	385	88	3 737	2	3 739
En % du CA	98,61%	88,93%	45,42%	89,53%	74,58%	72,59%	3,64%	71,86%
Marge Directe Nette	1 084	723	436	215	-5	2 453	-121	2 332
En % du CA	88,42%	60,20%	20,06%	50,00%	-4,24%	47,65%	N/A	44,82%

La marge directe nette est égale à la marge brute sur laquelle sont imputés les abonnements opérateurs, les coûts d'animation et de modération, les frais SMS, les droits d'auteur, les licences, les frais de réalisation de services et le coût de dotation aux "jeux gagnant".

Les autres charges ne peuvent pas être directement affectées par activité.

Le chiffre d'affaires du groupe est réalisé avec deux clients à 63% (soit 1 749 K€) réparti sur l'ensemble des 6 secteurs opérationnels.

Compte tenu de la mise en commun des moyens (matériels, ressources humaines, ressources financières), principalement concentrés sur la société INDEX MULTIMEDIA au 31 janvier 2013, il apparaît au groupe peu pertinent d'effectuer un découpage des actifs et passifs par secteurs opérationnels.



Attestation de M. Kiichiro IMAMURA Président Directeur Général sous la responsabilité duquel est établi le présent rapport financier,

Je soussigné Klichiro IMAMURA

Président Directeur Général

Atteste, qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société INDEX MULTIMEDIA, ou de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement AMF.

Le 30 Avril 2013

Klichiro IMAMURA

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 31 JANVIER 2013 (6 MOIS)

Nous vous présentons en application des dispositions des articles R232-13 du Code de Commerce, L.451-1-2 du Code Monétaire et Financier et 222-4 du Règlement Général de l'AMF notre rapport d'activité semestriel.

I – Faits marquants de la période

I.1 Litige avec un fournisseur

Le tribunal de commerce de Paris a condamné la société à verser 1 586 K€ à la société Call Expert en décembre 2012 avec exécution provisoire. La société a fait appel de ce jugement et en application de l'article 524 du code de procédure civile, la société Index Multimédia a saisi le Premier Président de la Cours d'Appel de Paris. Ce dernier a, par ordonnance du 4 janvier 2013, limité partiellement l'exécution provisoire en la cantonnant à la seule somme de 559 728 €. La société Call Expert a procédé à des saisies attribution afin d'obtenir le paiement de cette somme. Index Multimédia a lancé auprès du Juge de l'Exécution du Tribunal de Commerce de Toulouse une action afin d'obtenir l'annulation des saisies opérées pour vice de forme et obtenir un étalement de paiement. Une provision à hauteur de 800 K€ avait été enregistrée initialement en 2009. La provision a été reprise à hauteur de 468 K€ pour être présentée en dette fournisseur à hauteur de 560 K€ TTC (soit 468 K€ HT) ; le solde de la provision soit 332 K€ a été maintenu en provision pour risques et charges dans les comptes au 31 janvier 2013.

I.2 Litige CAT, Taktil et Génésis

Le 12 juin 2012, les sociétés GENESIS, CAT et Taktil ont été placées en redressement judiciaire. Le 9 novembre 2012, les organes de procédure collective de ces trois sociétés ont assigné la société Index Multimédia en extension de procédure collective devant le Tribunal de Commerce de Toulouse. Le 20 novembre 2012, les sociétés GENESIS, CAT et Taktil ont été placées en liquidation judiciaire.

La société Index Multimédia a étudié attentivement avec ses avocats cette assignation qu'elle conteste totalement et estime que cette action en extension, telle qu'elle a été introduite et est motivée à ce stade de la procédure, a très peu de chance de prospérer.

Dans ce contexte, la société Index Multimédia n'a pas constitué de provision dans les comptes au 31 janvier 2013.

Subsidiairement, nous vous indiquons qu'Index Multimédia avait au préalable assigné GENESIS et CAT le 10 mai 2012 afin d'obtenir de ces deux sociétés le paiement des créances et prêts échus à cette date pour un montant de 756 K€. Ces créances sont dépréciées à 100%.

I.3 Lancement des produits Kizuna Factory

Le 6 décembre 2012, Index Multimédia a lancé sa gamme de produits mobiles marketing appelé « Kizuna Factory ». Ces nouveaux produits s'inscrivent dans le plan stratégique « IMM 2015 » détaillé lors de la présentation SFAF du 12 avril 2012. Ils visent à renforcer l'offre commerciale groupe sur le segment du Digital.

I.4 Contrôle fiscal en cours

- La société Index Multimédia fait l'objet depuis le 10/08/2012 d'un contrôle fiscal portant sur les exercices clos le 30 juin 2009, 2010 et 2011. Le contrôle fiscal est toujours en-cours.
- La société 1,2,3 Multimedia Ltd, filiale à 100% d'Index Multimédia, fait l'objet d'un contrôle fiscal. Ce contrôle a débuté le 8 janvier 2013 et porte sur les exercices clos le 31 décembre 2003, 2004 et le 30 juin 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011.

Ce contrôle fait suite à la perquisition de la brigade financière intervenue le 4 octobre 2011 suite à deux ordonnances émises par les Tribunaux de Grande Instance de Toulouse et de Paris concernant des présomptions envers la filiale 1,2,3, Multimedia Ltd qui se serait soustraite aux déclarations et au paiement de l'impôt société et de la taxe sur la valeur ajoutée. Cette filiale domiciliée au Royaume-Uni a effectué les formalités de déclaration et de paiement de ces éléments aux autorités anglaises.

I.5 Arrêt de l'activité « Jeux en ligne »

La société a décidé de se recentrer sur ces activités à plus forte valeur ajoutée (services communautaires et activités BtoB). Par conséquent, elle a décidé de se désengager de l'activité Jeux en ligne. Les immobilisations liées à cette activité ont été mises au rebut.

Conformément à la norme IFRS5, l'incidence sur le compte de résultat de l'activité a été isolée pour faire apparaître sur une ligne distincte le résultat des activités abandonnées.

Le compte de résultat du semestriel 2011/2012 a également été retraité afin d'assurer une comparabilité des données.

I.6 Sortie de périmètre

L'assemblée générale en date du 4 décembre 2012 a décidé de la liquidation de la filiale marocaine Clever Technologies.

II – Revue financière

Les comptes consolidés semestriels résumés au 31 janvier 2013 ont été arrêtés par le conseil d'administration dans sa réunion du 26 avril 2013.

II.1 Compte de résultat consolidé du Groupe

La situation des comptes consolidés intermédiaires au 31 janvier 2013 (6 mois) est présentée avec une référence aux comptes consolidés arrêtés au 31 juillet 2012 de treize mois pour les données bilantielles, et avec une référence aux comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 de six mois pour les données du compte de résultat, afin de se conformer aux prescriptions normatives en matière d'informations financières.

Référentiel, principes et méthodes comptables

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, ces comptes consolidés semestriels résumés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adoptés dans l'Union Européenne au 31 janvier 2013.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principes et méthodes comptables adoptés dans les comptes consolidés résumés au 31 janvier 2013 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 juillet 2012.

En application de la norme IFRS5, les éléments concernant la BU jeux en ligne du compte de résultat ont été isolé sur une ligne distincte intitulée « résultat des activités abandonnées ». Le compte de résultat comparatif au 31/12/2011 présenté à également été retraité.

Les comptes consolidés semestriels résumés portant sur la période de 6 mois clos au 31 janvier 2013 ont été préparés conformément à IAS 34 et IFRIC 10, textes IFRS spécifiques relatifs à l'information financière intermédiaire adoptée dans l'Union Européenne.

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les comptes consolidés du groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2012.

II.1.1 Chiffre d'affaires et marge brute

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies s'élève à 2 729 K€ au 31 janvier 2013. La contribution par secteur opérationnel est la suivante :

(K€)						
						Total
	Services	Activité BtoO	Indirect		Grand	activités
31/01/2013 (6 mois)	communautaires	(Opérateurs)	Sales	Bien-Être	Public	poursuivies
Chiffre d'affaires	864	589	889	344	42	2 728
Marge brute	852	577	413	313	37	2 192
En % du CA	98,61%	97,96%	46,46%	90,99%	88,10%	80,35%
Marge Directe Nette	730	406	168	238	34	1 576
En % du CA	84,49%	68,93%	18,90%	69,19%	80,95%	57,77%

(K€)						
31/12/2011 (6 mois)	Services communautaires	Activité BtoO (Opérateurs)	Indirect Sales	Bien-Être	Grand Public	Total activités poursuivies
Chiffre d'affaires	1 226	1 201	2 173	430	118	5 148
Marge brute	1 209	1 068	987	385	88	3 737
En % du CA	98,61%	88,93%	45,42%	89,53%	74,58%	72,59%
Marge Directe Nette	1 084	723	436	215	-5	2 453
En % du CA	88,42%	60,20%	20,06%	50,00%	-4,24%	47,65%

La marge brute des activités poursuivies s'établit à 2 192 K€ au 31 janvier 2013 contre 3 737 K€ au 31 décembre 2011.

Elle représente 80,35 % du chiffre d'affaire et augmente de 7,76 point par rapport au 31 décembre 2011.

Les principales variations s'expliquent ainsi :

- Services communautaires: la baisse du chiffre d'affaires provient principalement de la suspension temporaire d'un partenariat entre novembre et février 2013 (-182 K€) et à l'érosion attendue des services WAP (-120 K€).
- <u>Business to operators</u>: On constate une baisse globale de l'activité marquée plus particulièrement par la diminution des services Orange Charme et Humour. A noter également l'impact de l'arrêt au 31/12/2011 du service Orange répondeur et dédicaces qui représentait sur le 1^{er} semestre 2011/12 170 K€.
- Indirect Sales: La baisse du chiffre d'affaires est liée à l'arrêt programmé de certains partenariats et services moins rentables. Le taux de marge brute progresse de 1,4 point.
- Bien-Être : Le recul attendu sur les services Wap Gallery adulte est compensé en partie par le développement de nouveaux sites Web adulte.
- Grand Public : les activités historiques de téléchargement confirment leur déclin.

II.1.2 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit au 1^{er} semestre à - 577 K€ contre - 707 K€ au 31 décembre 2011.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 1 378 K€ contre 1 741 K€ au 31 décembre 2011. Elles représentent 50,49 % du chiffre d'affaires contre 33,83% l'année passée.

Les charges de personnel s'élèvent à 1 332 K€ contre 1 204 K€ au 31 décembre 2011. Elles représentent 48,80 % du chiffre d'affaires contre 23,39 % l'année dernière.

Les dotations aux amortissements des immobilisations s'élèvent à 189 K€ contre 649 K€ au 31 décembre 2011. Cette diminution provient principalement d'une dépréciation exceptionnelle de 350 K€ au 31 décembre 2011.

Le résultat net des activités poursuivies de la période ressort à - 611 K€.

Le résultat des activités abandonnée (BU jeux en ligne) s'élève à - 804 K€.

Le résultat net de la période ressort à - 1 415 K€

II.2 Structure financière

Les flux de trésorerie dégagés par l'activité courante sont de - 455 K€ contre +961 K€ au 31 décembre 2011. Ce flux s'explique principalement par la marge d'autofinancement à hauteur de - 1 132 K€, la variation du BFR à hauteur de 848 K€ et l'incidence des activités abandonnées pour - 171 K€.

Les flux de trésorerie liés aux investissements s'élèvent à 378 K€. Cette variation correspond principalement au remboursement du prêt consenti à Index Corporation en juin 2012 et la cession d'un nom de domaine.

Les flux de trésorerie liés aux financements dégagent une diminution de ressources financières pour − 136 K€ provenant principalement des remboursements de l'emprunt à Index Corporation.

L'ensemble de ces flux se traduit par une variation positive de la trésorerie nette de - 217 K€. La trésorerie groupe s'élève donc au 31 janvier 2013 à 593 K€.

III - Perspectives

Le premier semestre 2012/2013 est marqué par le lancement d'un nouveau produit, Kizuna tag. Cette nouvelle application de marketing mobile s'appuie sur la technologie de la réalité augmentée. Elle était en développement en interne depuis le début du deuxième semestre de l'exercice précédent. Le début de la commercialisation de la marque Kizuna Factory en décembre 2012 a ouvert une nouvelle ère pour la société Index Multimédia.

En effet, dans un contexte de baisse continuelle et attendue du chiffre d'affaires des activités historiques de B2B et B2O, le business dit B2B « digital » englobant Kizuna tag, devra prendre le relais de la croissance de la société dans les années qui viennent.

Les services que nous proposons aux entreprises en quête d'un moyen efficace et innovant de marketing à travers la téléphonie mobile nous apporteront une plus grande stabilité en terme de chiffre d'affaires. Il s'agit, aujourd'hui, d'un marché fortement prometteur.

Ainsi, nous avons décidé de consacrer nos ressources (humaines, financières et technologiques) à cette nouvelle activité « digital » et ce, tout en maintenant les activités traditionnelles de B2B et B2O dans la mesure où elles sont rentables.

Les « services communautaires » représentent, un autre pilier du développement de la société Index Multimédia. Fort d'un nombre de visiteurs de plus de 6 millions par jour, le site phare « Tchatche.com » continue à augmenter son chiffre d'affaires. Ce marché en croissance constante, est très concurrentiel et nécessite une adaptation régulière à ses évolutions. Pour ce faire, Index Multimédia étudie l'opportunité de conclure un partenariat générateur de nouvelles synergies et permettant d'offrir une capacité d'investissement accrue.

Il est à ajouter que nous sommes dans un contexte spécifique étant dans la période d'observation de la procédure de sauvegarde, prononcée par le tribunal de commerce de Toulouse en date du 7 mars 2013.

L'enjeu est double. D'un côté, il s'agit de concrétiser nos offres commerciales « Kizuna tag » en terme de chiffre d'affaires le plus rapidement possible. De l'autre, il est nécessaire de sécuriser, voire développer nos activités existantes B2B (SMS, Audiotel, service opérateurs) ainsi que les « services communautaires » afin d'assurer la pérennité de l'entreprise.

Il nous appartient à nous, dirigeants et salariés de la société, de faire preuve de nos compétences à hauteur de l'enjeu et de notre ambition.

IV - Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées (principalement avec Index Holdings) sont décrites dans la note 23 des annexes aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2012 ainsi que dans la note 20 des annexes aux comptes consolidés semestriels résumés au 31 janvier 2013.

Elles se sont poursuivies au cours du premier semestre 2012/2013, sur la base des mêmes conventions avec la société Index Holdings.

V – Evénements importants intervenus depuis le 31 janvier 2013

V.1 Ouverture d'une procédure de sauvegarde

Index Multimédia a obtenu le 7 mars 2013 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde de la part du Tribunal de Commerce de Toulouse. Cette procédure nous permettra d'engager, sous la protection du Tribunal de Commerce, la renégociation de nos dettes liées à nos activités historiques et de relancer nos activités stratégiques telles que les services communautaires et le marketing mobile que nous déployons depuis le début de l'exercice en-cours.

La procédure de sauvegarde est assortie d'une période d'observation de 6 mois. Maître Vigreux et Maître Rey ont été désigné respectivement administrateur judiciaire et mandataire judiciaire.

La cotation de notre titre a, conformément à la règlementation en vigueur, été suspendue.

Notre stratégie s'articulera, désormais, autour du business BtoB, en particulier, dans le domaine du marketing mobile. Tout en développant notre chiffre d'affaires et la marge dans les services communautaires avec notre site phare « Tchatche.com », nous consacrons nos ressources essentiellement à nos activités BtoB marketing mobile dont le marché connaît un développement exponentiel ces dernières années.

Dans le courant du mois de février 2013, nous avons déjà obtenu les premiers contrats pour notre solution de marketing mobile que nous appelons « Kizuna Tag ». Parmi nos partenaires, figurent des sociétés telles d'IDTGV, filiale à 100% de la SNCF.

V.2 Mise en place d'un plan de restructuration

Dans le cadre de l'élaboration de son plan de sauvegarde, Index Multimédia a entamé, le 21 mars 2013, un plan de restructuration par la communication au comité d'entreprise d'un dossier d'information et de consultation sur un projet de plan de licenciement économique collectif relatif à 25 personnes.

ERNST & YOUNG et Autres

KPMG Audit IS

Index Multimédia Période du 1^{er} août 2012 au 31 janvier 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle KPMG Audit IS Immeuble le Palatin 3, cours du Triangle 92939 Paris-La Défense Cedex

Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles ERNST & YOUNG et Autres 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1 S.A.S. à capital variable

> Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles

Index Multimédia

Période du 1er août 2012 au 31 janvier 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Index Multimédia, relatifs à la période du 1^{er} août 2012 au 31 janvier 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe « Principes comptables et méthodes d'évaluation » - « Continuité d'exploitation », qui expose l'ouverture d'une procédure de sauvegarde de la société auprès du tribunal de commerce de Toulouse et l'incertitude sur la continuité d'exploitation qui en découle.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit IS

ERNST & YOUNG et Autres

Eric Junières